



Fabienne Sents

LES ARBRES DE LA DISCORDE

Pourquoi revenir encore sur la question des arbres ?



Laurent Godard

Parce que c'est un exemple simple où la municipalité pouvait **jouer le jeu de la concertation avec les habitants**, partager le constat et ouvrir ensuite la discussion et non, comme cela a été fait lors de la réunion publique du 11 octobre dernier, présenter un projet déjà ficelé et un marché de replantation attribué.



Cécile Frolet

Parce que pour la promenade de Roize, un scénario alternatif à cet abattage massif est possible : sur les 25 arbres qui seront abattus, 7 doivent l'être selon le rapport de l'expert arboricole (que l'on n'a pas encore vu), 5 arbres sont en bonne santé, et 13 autres ne nécessitent pas un abattage immédiat.



Damien Puygèner

Cette réalité permet d'envisager un **aménagement progressif** : une première plantation d'arbres nouveaux à la place de ceux abattus, un renforcement de la densité plantée sur les espaces aujourd'hui non couverts, puis un remplacement progressif au fur et à mesure des nécessités.



Guillaume Bras

Quant à la question des racines, des actions préventives peuvent être mises en place au fur et à mesure des nouvelles plantations. Et sur la zone très localisée où la chaussée est vraiment déformées, des solutions alternatives doivent être recherchées avant de faire le choix de l'abattage.

Des arbres anciens, des plus jeunes à différents niveaux de croissance, pour que cette promenade de Roize reste ombragée et agréable pour tous, sans avoir une carence de 5 à 10 ans sans ombre !

En quoi cette alternative est-elle moins pertinente que celle de la majorité ?

Ne nous laissons pas tromper par l'effet d'annonce de 41 arbres contre 25. En effet, les espèces choisies pour les plantations récentes (arbres en rives gauche et droite de la Roize, replantations rue Jacques Prévert,...) ne feront hélas pas ou peu d'ombre. Quant aux espèces prévues sur cette nouvelle coupe rase, elles ne comprennent réellement que 16 arbres dits "de première grandeur"... Et dans plusieurs longues années...

La végétalisation et la désimperméabilisation des espaces urbains sont des moyens pour rendre nos villes plus supportables face aux conséquences du réchauffement climatique. Un arbre met des années avant de pouvoir faire vraiment de l'ombre. Aussi, couper massivement des arbres en bonne santé ou ne présentant pas de risque immédiat va à l'encontre des bonnes pratiques à mettre en place.

Alors que la question des nouvelles plantations devrait rassembler, elle divise.

A la fin, qui paie les pots cassés ? Les êtres vivants dont nous faisons partis, notre bien vivre, notre commune.

Le groupe VoreppeAvenir
<http://VoreppeAvenir.fr>

VOREPPE ÉMOI, VECTEUR D'INFORMATIONS, DE SERVICES ET REFLET DU DYNAMISME VOREPPIN

La lecture du 200^{ème} numéro du magazine municipal nous apprend combien ce support est riche d'informations, de présentations, de conseils.

Informations sur l'action conduite par la Municipalité : ce mois-ci, cela concerne notre cadre de vie, la solidarité, la poursuite de la démarche innovante des États Généraux avec les modifications à venir sur le PLU (Plan local d'urbanisme) travaillées avec les habitants lors d'ateliers.

Les actions menées par la Ville répondent à des besoins exprimés, se préparent en lien étroit avec les techniciens et les élus pour faire émerger les meilleures solutions, dans le souci de la bonne utilisation de l'argent public.

Alors que les propriétaires viennent de recevoir leur avis de taxe foncière, certains ont parfois le réflexe de mettre en question les actions portées, notamment sur l'opportunité des services proposés à la population.

« Pourquoi devrais-je payer alors que moi je ne fréquente pas la piscine, ni le cinéma, ni l'école de musique ? Est-il pertinent de consacrer une subvention d'équilibre auprès du Centre communal d'action sociale alors que je n'ai besoin de rien ? Est-il si important de se préoccuper des plus anciens alors que moi je suis jeune, je préférerais que l'on donne plus aux écoles ? » Ou bien le contraire : « Après tout je n'ai plus d'enfant, pourquoi ces sommes en faveur de l'épanouissement des petits ? ».

Certes la disparition de la taxe d'habitation au profit d'une compensation de l'Etat a rompu le lien fort entre citoyen et mairie puisqu'aujourd'hui environ 40% des habitants de Voreppe ne participent plus directement au financement des services publics municipaux. Mais **le principe de l'impôt est bien un principe de solidarité, solidarité entre les quartiers, solidarité entre les générations, solidarité entre les habitants.**

Toute cette solidarité s'exprime aussi à travers notre vie associative, sportive et culturelle.

Notre 200^{ème} numéro accorde une belle place aux associations pour leur permettre de présenter leurs actions.

Au-delà des activités régulières en ce mois de novembre sont proposés : une expo photo, trois concerts, deux spectacles d'arts vivants, une bourse aux jouets et puériculture...

Preuve qu'à Voreppe il se passe toujours quelque chose !

Notre solidarité peut aussi se manifester à travers la démarche de soutien à nos commerces de proximité. Chaque mois le magazine informe de l'installation de nouveaux services ou commerces. Que chacun prenne le temps de les visiter, de les soutenir.

Ce 200^{ème} Voreppe Emoi est bien le reflet de notre dynamisme, de l'implication de tous dans ce qui fait le « bien-vivre » à Voreppe.

